Lycée Victor Louis
talence

2 avenue de Thouars 33405 Talence cedex

Tél. : 05 56 80 76 40
Fax : 05 56 04 31 75

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Marché passé en Procédure Adaptée en application de l'article R. 2123-1 du Code de la Commande Publique.

PRESTATIONS DE TRANSPORT POUR UN VOYAGE A ALCALA DE HENARES (ESPAGNE) POUR 59 ELEVES ET 4 ACCOMPAGNATEURS

Date et heure limite de dépôt des offres

Lundi 09 janvier 2023 à 12h00

Représentant du pouvoir adjudicateur : Philippe LABIAUSSE, Proviseur
Comptable assignataire des dépenses relatives au marché : Jérôme GLERE
Service acheteur : Intendance de l'établissement

Référence marché : **08/2022**

Article 1 : <u>objet du marché</u>

1.1 Définition de la prestation

La consultation porte sur l'organisation du transport pour un voyage à Alcala de Henares (Espagne) du mercredi 10 mai 2023 au mercredi 17 mai 2023 pour 59 élèves et 4 accompagnateurs (départ lycée Victor Louis, Talence).
Il comprend également un transport de 59 élèves et 4 accompagnateurs le mercredi 29 mars 2023 à la Dune du Pilat (départ lycée Victor Louis, Talence).

L'offre doit inclure les repas et l'hébergement des chauffeurs ainsi que la prise en charge des péages et des frais de parking.

1.2 Décompositions en lots

Les prestations sont réparties en deux lots désignés ci-dessous :
Lot 1 - Prestations de transport pour un voyage à Alcala de Henares (Espagne) pour 59 élèves et 4 accompagnateurs (départ lycée Victor Louis) du 10 mai 2023 au 17 mai 2023 inclus.

Lot 2 - Prestations de transport pour une sortie à la dune du Pilat le 29 mars 2023 pour 59 élèves et 4 accompagnateurs (départ lycée Victor Louis).

1.3 Forme du marché

Le marché est passé en procédure adaptée en vertu de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Article 2 : <u>lieu d'exécution de la prestation</u>

La consultation porte sur l'organisation du transport pour un voyage à Alcala de Henares (Espagne) du mercredi 10 mai 2023 au mercredi 17 mai 2023 pour 59 élèves et 4 accompagnateurs (départ lycée Victor Louis, Talence).
Il comprend également un transport de 59 élèves et 4 accompagnateurs le mercredi 29 mars 2023 à la Dune du Pilat (départ lycée Victor Louis, Talence).

Article 3: <u>durée du marché</u>

Le marché se déroulera entre le 29 mars 2023 (date du transport à la dune du Pilat) et le mercredi 17 mai 2023 (date du retour d'Alcala de Henares).

Article 4 : <u>pièces constitutives du marché</u>

4.1 Documents contractuels

- L'acte d'engagement complété et signé avec le bordereau de décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- Le Cahier des Clauses Particulières ;
- Un mémoire technique explicitant ou précisant l'offre pour chaque lot, notamment le descriptif détaillé de l'organisation du voyage, le prix, les informations sur le transporteur, l'existence d'assurance annulation...
- L'annexe "conditions particulières propres au voyagiste" fournie et complétée par celui-ci.

4.2 Documents généraux

Le cahier des clauses administratives générales fournitures courantes et services en vigueur au moment de la consultation.

L'ensemble de ces pièces constitue le contrat qui liera le lycée Victor Louis à l'entreprise attributaire. Il ne sera donc signé aucun autre contrat rédigé par le prestataire du marché. Le dépôt d'une offre par le soumissionnaire vaut acceptation de l'ensemble des clauses de ce contrat.

Article 5 : contenu et forme des prix

5.1 – Forme des prix

Les prix seront forfaitaires. Le détail des prix apparaîtra dans le bordereau de Décomposition du Prix Global et forfaitaire (DPGF) annexé à l'acte d'engagement.

5.2 - Contenu des prix

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations.

Article 6: régime des prix

Les prix sont fermes et non actualisables.

Article 7: règlement des comptes

Les factures devront être adressées, via l'application CHORUS, au :
Lycée Victor Louis
Service intendance
2 avenue de Thouars, 33405 TALENCE Cedex

Le paiement s'effectuera en euro.
Les paiements seront effectués par mandats administratifs. Le chef d'établissement du lycée Victor Louis est ordonnateur des dépenses. Le comptable assignataire est l'agent comptable du lycée Victor Louis.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception des factures. Le taux d'intérêts moratoires, en cas de dépassement de ce délai, est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commencent à courir.

Article 8: avances et retenues

S'agissant de l'avance, il est fait application de l'article R. 2191-3 du Code de la Commande Publique.

Article 9: délais d'exécution

Du mercredi 29 mars 2023 au mercredi 17 mai 2023.

Article 10 : pénalités encourues par le titulaire

Les pénalités encourues par le titulaire seront celles prévues dans le CCAG fournitures courantes et services en vigueur.

Article 11 : <u>assurance souscrite par le titulaire du marché</u>

L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cas de dommage.

Article 12 : <u>résiliation</u>

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions et pour les motifs visés au chapitre 7 du CCAG-FCS.

Article 13 : <u>règlement des litiges</u>

Le tribunal administratif de Bordeaux est seul compétent pour le règlement des litiges.

Article 14: <u>liste récapitulative des articles du CCAG auxquels il est dérogé</u>

Néant

Article 15: <u>Contenu des prestations</u>

Lot 1 - Prestations de transport

Le transport par autocar est demandé.
Pour le transport à la Dune du Pilat le 29 mars 2023, le départ se fera du lycée Victor Louis à 12h00. Le retour est fixé vers 17h30 soit à la salle du Dôme à Talence, soit au Château de Thouars.

L'offre doit inclure le repas des chauffeurs ainsi que la prise en charge des péages et éventuels frais de parking.

Lot 2 - Prestations de transport

Le transport par autocar est demandé.
Pour le voyage à Alcala de Henares, départ du lycée Victor Louis le mercredi 10 mai 2023 à 7h avec pause à Covarrubias (Burgos).
Retour au lycée Victor Louis le mercredi 17 mai 2023 vers 18h.

Programme prévisionnel pendant le séjour :
- Mercredi 10 mai : Arrivée vers 18h à Alcala de Henares.
- Jeudi 11 mai : journée à Alcala de Henares (aucun déplacement à prévoir)
- Vendredi 12 mai : journée à Tolède. (Aller/retour à Tolède)
- Samedi 13 et Dimanche 14 : Aucun déplacement.
- Lundi 15 mai : journée à Madrid (Aller/retour à Madrid)
- Mardi 16 mai : journée à Madrid. (Aller /retour à Madrid)
- Mercredi 17 mai : Retour à Talence.

L'offre doit inclure les repas et l'hébergement des chauffeurs ainsi que la prise en charge des péages et éventuels frais de parking.
Il est précisé qu'à Alcala de Henares, le bus sera garé gratuitement dans l'enceinte du lycée espagnol.

Le candidat fournira pour chaque lot un **mémoire technique** où pourront figurer, selon les formules proposées :

- les caractéristiques du transport (horaires précis, modalités de transport, descriptif du bus)
- **toutes informations susceptibles de permettre à l'acheteur d'apprécier la qualité de l'offre.**

L'offre doit comprendre :

- ✓ l'assurance annulation, pour cas de force majeure ou sur présentation d'un certificat médical attestant de l'impossibilité du participant à participer au voyage. **La démission d'un élève de l'établissement devra également être couverte par l'assurance annulation.**
- ✓ une assurance assistance
- ✓ tous les frais de voyage
- ✓ le dossier de voyage

Tous les frais liés à la bonne réalisation du voyage devront être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans son offre. Il ne devra rester aucun frais devant être réglé directement par les élèves ou les accompagnateurs.